

UE 1 : Sciences humaines, sociales et droit		
Unité d'enseignement 1.5 Droit, Ethique et Déontologie		
Semestre : 4	Compétence : 1 - 3 - 4 -5	ECTS : 2
CM - TD: 30 H		
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier et intégrer les règles professionnelles de l'IADE en anesthésie, réanimation, urgence, et prise en charge de la douleur ✓ Identifier la responsabilité professionnelle de l'IADE en anesthésie, réanimation, urgences et prise en charge de la douleur ✓ Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique en lien avec les pratiques professionnelles en anesthésie réanimation et urgence. 		
Eléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les textes relatifs à l'exercice de l'anesthésie, de la médecine d'urgence, pré hospitalière et de la réanimation, de la prise en charge de la douleur, d'obstétrique, d'ambulatoire, de pédiatrie • Réglementation, organisation et fonctionnement de la salle de surveillance post interventionnelle • Cadre juridique de l'exercice professionnel et responsabilité professionnelle de l'infirmier anesthésiste • Prescriptions limitées (cf UE 2.3) • Les aspects médico-légaux liés à l'anesthésie réanimation • Les règles déontologiques • Droits des patients et lois bioéthiques • Une démarche de questionnement éthique sur des thèmes liés à l'anesthésie réanimation (prélèvements d'organes, procréation médicale assistée, recherches thérapeutiques...) 		
Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées notamment ceux participants aux groupes d'éthique. Membres des comités d'éthique – Personnes participant à des groupes de réflexion éthique – Cadres de Santé IADE Formateurs.		
Mode d'évaluation :		
Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique Evaluation associée à l'UE 6.4		